

Fondation Santé Gatineau
États financiers
au 31 mars 2020

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8 - 9
Notes complémentaires	10 - 23
Annexes	24



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 100
1839, rue St-Louis
Gatineau (Québec)
J8T 4H3

T 819 775-3306

Au conseil d'administration de la
Fondation Santé Gatineau

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation Santé Gatineau (ci-après « la Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre point – informations comparatives auditées par un prédécesseur

Les états financiers de la Fondation pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée, en date du 4 juin 2019.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R. L.

Gatineau
Le 14 septembre 2020

¹ CPA auditeur, CA, CA-TI permis de comptabilité publique n° A123812

Fondation Santé Gatineau

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Produits (Annexe A)	8 315 525	7 987 566
Charges (Annexe A)	6 034 088	6 039 660
Produits nets (Annexe A)	2 281 437	1 947 906
Autres produits (charges)		
Subventions secteur public	74 807	68 622
Honoraires de gestion reliés au parcs de stationnement	675 000	675 000
Redevances sur contrat et guichet bancaire	76 415	59 840
Variation de la juste valeur des placements	(372 100)	511 983
Produits nets de location (Annexe B)	117 181	66 997
	571 303	1 382 442
	2 852 740	3 330 348
Frais d'administration		
Amortissement des immobilisations corporelles	26 834	26 734
Charges locatives	44 399	44 569
Déplacements, représentation et comités	98 297	32 731
Entretien et réparations de l'équipement	20 890	18 096
Formation et associations	23 015	20 296
Fournitures et frais de bureau	26 309	23 047
Gestion des placements	45 665	34 545
Honoraires professionnels	124 259	25 580
Intérêts et frais bancaires	17 567	9 246
Salaires et charges sociales	353 628	200 939
	780 863	435 783
Excédent des produits par rapport aux charges avant dons au CISSS de l'Outaouais	2 071 877	2 894 565
Dons au CISSS de l'Outaouais	3 153 757	2 403 249
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(1 081 880)	491 316

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers et la note 5 fournit d'autres informations sur les résultats.

Fondation Santé Gatineau
Évolution des actifs nets
pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	2020			2019	
	Relatif aux immobilisations corporelles	Affectés d'origine interne (note 15)	Non affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	1 376 748	2 116 786	2 964 568	6 458 102	5 966 786
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(237 830)		(844 050)	(1 081 880)	491 316
Acquisition d'immobilisations corporelles	108 297		(108 297)		
Remboursement d'emprunts relatifs aux immobilisations corporelles	97 798		(97 798)		
Augmentation des affectations d'origine interne		2 812 926	(2 812 926)		
Utilisation des affectations d'origine interne		(1 006 993)	1 006 993		
Solde à la fin	1 345 013	3 922 719	108 490	5 376 222	6 458 102

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Fondation Santé Gatineau

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(1 081 880)	491 316
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	237 830	314 238
Produits nets (pertes nettes) de placements	892 676	(117 243)
Gain sur taux de change non réalisé	(44 604)	(7 628)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement et des promesses d'apports		
Comptes clients et autres créances	(126 509)	(13 468)
Stocks	(1 717)	(1 129)
Frais payés d'avance	7 884	(3 892)
Promesses d'apports	115 714	171 714
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(167 334)	(274 778)
Produits reportés	(14 803)	(44 267)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(182 743)</u>	<u>514 863</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Valeurs négociables	(1 722 508)	(7 731)
Cession de valeurs négociables	226 205	1 000 000
Placements	(4 634 726)	(4 259 338)
Cession de placements	4 771 990	1 733 853
Immobilisations corporelles	(108 297)	(184 177)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(1 467 336)</u>	<u>(1 717 393)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursements d'emprunts	(97 798)	(83 937)
Apports reportés	302 368	324 755
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>204 570</u>	<u>240 818</u>
Diminution nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 445 509)	(961 712)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>4 105 421</u>	<u>5 067 133</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>2 659 912</u></u>	<u><u>4 105 421</u></u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Fondation Santé Gatineau

Situation financière

au 31 mars 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 6)	2 659 912	4 105 421
Valeurs négociables (note 8)	1 038 851	258 602
Comptes clients et autres créances (note 9)	473 771	347 262
Promesses d'apports	51 500	111 214
Stocks	94 212	92 495
Frais payés d'avance	<u>33 321</u>	<u>41 205</u>
	4 351 567	4 956 199
Long terme		
Placements (note 11)	8 699 313	8 968 595
Immobilisations corporelles (note 10)	3 086 821	3 216 354
Promesses d'apports	<u>193 928</u>	<u>249 928</u>
	<u>16 331 629</u>	<u>17 391 076</u>

Fondation Santé Gatineau
Situation financière
 au 31 mars 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 12)	2 418 717	2 586 051
Produits reportés	90 165	104 968
Tranche des apports reportés à être utilisés à moins d'un an (note 13)	51 500	111 214
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 14)	<u>480 327</u>	<u>97 862</u>
	3 040 709	2 900 095
Long terme		
Apports reportés (note 13)	6 653 217	6 291 135
Dette à long terme (note 14)	<u>1 261 481</u>	<u>1 741 744</u>
	10 955 407	10 932 974
ACTIFS NETS		
Relatifs aux immobilisations corporelles	1 345 013	1 376 748
Affectés d'origine interne (note 15)	3 922 719	2 116 786
Non affectés	<u>108 490</u>	<u>2 964 568</u>
	5 376 222	6 458 102
	16 331 629	17 391 076

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,


 Administrateur


 Administrateur

Fondation Santé Gatineau

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation est constituée selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. La Fondation fut créée dans le but spécifique de recueillir des fonds devant servir à des fins hospitalières, d'hébergement de soins de longue durée et de services communautaires pour le Centre intégré de santé et de services sociaux (« CISSS ») de l'Outaouais. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - INCIDENCES RÉSULTANT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

En mars 2020, le décret d'un état de pandémie de COVID-19 et les nombreuses mesures mises en place par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux pour protéger la population ont eu des effets sur les activités de la Fondation. La Fondation a dû réduire ses activités commerciales. Des mises à pieds temporaires ont été effectuées, vu que les commerces ne pouvaient plus opérer. En effet, les casses croûtes, les boutiques et les dépanneurs ont tous été fermés et les barrières des stationnements ont été levées. Il n'y avait donc plus d'activités. De plus, les employés qui travaillaient au bureau administratif du 900, boulevard de la Carrière ont été équipés pour faire du télétravail. Cette crise est susceptible d'entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du prochain exercice ou d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures. De plus, comme la Fondation possède plusieurs placements, cette crise est susceptible d'entraîner des modifications importantes de la juste valeur de ses placements au cours du prochain exercice compte tenu de la volatilité des marchés financiers.

Événements postérieurs à la date du bilan

Depuis le 6 juillet 2020, la Fondation a entamé son processus de déconfinement partiel, en faisant revenir un nombre restreint d'employés aux casses-croûtes et aux stationnements, permettant ainsi de maintenir au stricte minimum les activités de la Fondation. Les produits de ces branches d'activités ayant considérablement diminués, des mises à pieds définitive de 28 employés du secteur commercial et des stationnements sera effectuée dès le 23 septembre prochain. Le gouvernement ayant opté pour une nouvelle tarification, la Fondation devrait désormais être compensée pour la perte de produits que le service de stationnements subira. La Fondation est toujours en attente de cette confirmation du CISSS de l'Outaouais à cet égard. À la date de mise au point définitive des états financiers, la direction n'était pas en mesure d'évaluer le rythme auquel les activités de la Fondation reviendront à la normale ni les incidences financières de ces événements pour le moment.

Parmi les mesures destinées à atténuer les répercussions de cette crise, la Fondation est admissible à une subvention en vertu du programme Subvention salariale d'urgence du Canada et une demande de subvention de 76 943 \$ a été déposée pour la période du 15 mars 2020 au 11 avril 2020.

Fondation Santé Gatineau

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

3 - MODIFICATION COMPTABLE

Le 1er avril 2019, l'organisme a appliqué le chapitre 4433, « Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ce chapitre remplace le chapitre 4431 portant le même nom. Conformément à ce nouveau chapitre, les organismes sans but lucratif sont maintenant tenus de se conformer aux indications énoncées dans les chapitres 3061, « Immobilisations corporelles », et 3110, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », ainsi qu'aux exigences d'informations à fournir du chapitre 3063, « Dépréciation d'actifs à long terme », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, sauf pour ce qui est des indications figurant dans le chapitre 4433.

L'application du chapitre 3061 par les organismes sans but lucratif nécessite maintenant la prise en compte par ceux-ci des indications sur la décomposition du coût d'une immobilisation corporelle constituée d'importantes composantes distinctes. Le chapitre 4433 présente, quant à lui, de nouvelles normes de dépréciation des immobilisations corporelles.

Conformément aux dispositions transitoires, ce nouveau chapitre, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, a été appliqué prospectivement.

L'adoption de ce nouveau chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Fondation.

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Ventilation des charges

La Fondation génère des produits pour supporter le CISSS de l'Outaouais à travers divers types d'activités, à savoir l'administration, la collecte de fonds par la tenue d'activités publiques et de campagnes de financement, la gestion des parcs de stationnements, la collecte de dons par sollicitation auprès de donateurs et la gestion d'activités commerciales. Le coût de chacune de ces activités se compose des frais de personnel, des frais de loyer et d'autres charges directement rattachées au divers types d'activités. De plus, certaines charges de fonctionnement général, qui sont communes à l'administration et à chacune des activités, sont pris en charge par la Fondation.

Au cours de l'exercice, la Fondation a ventilé des charges de fonctionnement général selon des clés de répartition qu'elle a jugé adaptées à ce type de charges et qu'elle utilise avec constance en assurant toutefois la pertinence de la ventilation année après année. Les charges liées à la gouvernance et à l'administration générale ne sont pas ventilées. Les charges de fonctionnement général sont ventilées selon les clés de répartition suivantes :

Salaires et charges sociales : estimation de la direction basée sur le temps moyen consacré à chacune des activités;

Honoraires professionnels : estimation de la direction basée sur le temps et la pertinence attribuable à chacune des activités;

Fondation Santé Gatineau

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Intérêts et frais bancaires : estimation de la direction basée sur le volume de ventes déposées à chacune des activités;

Frais de fonctionnement : estimation de la direction basée sur la pertinence attribuable à chacune des activités.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de la société provenant d'opérations entre apparentés sont évalués conformément aux recommandations du chapitre 3840, « Opérations entre apparentés ». Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des titres à revenus fixes et des parts permanentes et de capital pour lesquels la Fondation a fait le choix de les évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin ainsi que les placements en actions de sociétés cotées sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Fondation Santé Gatineau

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition et autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque la Fondation reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les taux annuels et les périodes qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et périodes</u>
Bâtiment	Dégressif	5 %
Aménagement et équipement pour des fins locatives	Linéaire	10 ans
Ameublement et équipement	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Équipement - casses-croûtes, dépanneurs, boutiques et distributrices	Dégressif	10 % et 20 %
Équipement - stationnement	Linéaire	5 - 7 ans
Aménagement et pavage - stationnement	Dégressif	8 %
Améliorations locatives - casse-croûte	Linéaire	8 ans
Réaménagement de stationnement	Linéaire	20 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Fondation Santé Gatineau

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

La Fondation utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur, qui sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les produits et les charges sont convertis au cours en vigueur à la date où ils sont constatés, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice. Les gains et les pertes de change sur les instruments financiers évalués subséquentement à la juste valeur sont inclus au poste Variation de la juste valeur des placements à l'état des résultats.

Constatation des produits

Apports

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Produits commerciaux

Les produits de nature commerciale, à savoir les produits provenant des stationnements, des casses-croûtes, des boutiques, des dépanneurs et des distributrices, sont constatés, selon le cas, au moment où le service est rendu ou au moment de la vente aux consommateurs et de leur encaissement.

Produits nets (pertes nettes) de placements

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de la transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, la Fondation a fait le choix d'inclure dans la variation de la juste valeur les produits d'intérêts ainsi que les produits de dividendes.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par la Fondation. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Les produits nets (pertes nettes) de placements non grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats au poste « Variation de la juste valeur de placements ».

Les produits nets (pertes nettes) de placements grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés à titre d'apports reportés.

Fondation Santé Gatineau

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

La Fondation constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la Fondation aurait dû se procurer ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier. Des bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider la Fondation à assurer la prestation de ses services et le bon fonctionnement de certaines activités organisées par celle-ci. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Promesses d'apports

Les promesses d'apports sont comptabilisées dans l'exercice où elles sont engagées par les donateurs lorsque leur montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur encaissement est raisonnablement assuré.

5 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Variation de la juste valeur d'instruments financiers	(892 676)	117 243
Intérêts sur la dette à long terme	59 504	60 026
Amortissement des immobilisations corporelles	237 830	314 238

6 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend un dépôt à terme rachetable sans pénalités de 1 075 186 \$, portant intérêt au taux de 1,4% et échéant le 7 mars 2021 (En 2019, la trésorerie et équivalents de trésorerie comprenait des dépôts à terme rachetables sans pénalités de 1 705 996 \$, portant intérêt à des taux entre 0,33 % à 0,50 %). La différence de 1 584 726 \$ (2 399 425 \$ au 31 mars 2019) entre le solde le solde de la trésorerie et équivalents de trésorerie de 2 659 912 \$ (4 105 421 \$ au 31 mars 2019) et le solde des dépôts à terme constitue de l'encaisse.

Fondation Santé Gatineau
Notes complémentaires
 au 31 mars 2020

7 - FACILITÉ DE CRÉDIT

La Fondation dispose d'une facilité de crédit d'un montant autorisé de 100 000 \$ renouvelable en juillet 2021. Cette facilité de crédit peut être utilisée sous la forme d'un emprunt bancaire portant intérêt au taux de 6,95 % ou de lettres de crédit bancaire. Au 31 mars 2020 et 2019, la Fondation utilise la totalité de cette facilité de crédit sous la forme d'une lettre de crédit bancaire pour protéger les prix qui seront remis aux gagnants d'une activité de loterie.

8 - VALEURS NÉGOCIABLES

	<u>2020</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>	<u>2019</u>
	<u>Juste valeur</u>	<u>Coût</u>	<u>Juste valeur</u>	<u>Coût</u>
	\$	\$	\$	\$
Titres à revenus fixes de sociétés	1 009 042	1 009 298	229 309	230 000
Valeur de rachat de police d'assurance-vie	29 809		29 293	
	<u>1 038 851</u>	<u>1 009 298</u>	<u>258 602</u>	<u>230 000</u>

9 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Comptes clients (a)	473 771	309 407
Intérêts courus		37 855
	<u>473 771</u>	<u>347 262</u>

(a) Au 31 mars 2020, le CISSS de l'Outaouais représente 18 % du total des comptes clients (21 % au 31 mars 2019).

Fondation Santé Gatineau
Notes complémentaires
 au 31 mars 2020

10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrain	745 911		745 911
Bâtiment	1 226 436	665 821	560 615
Aménagement et équipement pour des fins locatives	646 463	612 119	34 344
Ameublement et équipement	154 904	132 301	22 603
Équipement informatique	225 288	176 472	48 816
Équipement - casses-croûtes, dépanneurs, boutiques et distributrices	404 899	319 248	85 651
Équipement - stationnement	1 047 336	1 016 644	30 692
Aménagement et pavage - stationnement	1 233 556	981 580	251 976
Améliorations locatives - casse-croûte	93 851	84 228	9 623
Réaménagement de stationnement	1 663 995	367 405	1 296 590
	7 442 639	4 355 818	3 086 821
			2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrain	726 963		726 963
Bâtiment	1 226 436	636 315	590 121
Aménagement et équipement pour des fins locatives	646 463	607 579	38 884
Ameublement et équipement	154 904	126 651	28 253
Équipement informatique	195 509	158 345	37 164
Équipement - casses-croûtes, dépanneurs, boutiques et distributrices	369 664	298 476	71 188
Équipement - stationnement	1 031 772	970 405	61 367
Aménagement et pavage - stationnement	1 233 556	959 669	273 887
Améliorations locatives - casse-croûte	85 080	81 729	3 351
Réaménagement de stationnement	1 663 995	278 819	1 385 176
	7 334 342	4 117 988	3 216 354

Fondation Santé Gatineau
Notes complémentaires
 au 31 mars 2020

11 - PLACEMENTS

	<u>2020</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>	<u>2019</u>
	<u>Juste valeur</u>	<u>Coût</u>	<u>Juste valeur</u>	<u>Coût</u>
	\$	\$	\$	\$
Titres à revenus fixes de sociétés	2 919 700	2 870 612	3 188 769	3 132 804
Actions ordinaires de sociétés américaines cotées	1 588 391	1 670 509	700 234	618 427
Actions ordinaires de sociétés internationales cotées	1 547 029	1 707 255		
Actions ordinaires de sociétés canadiennes cotées	1 365 136	1 615 458	3 658 202	3 500 743
Parts permanentes et de capital	901 450	901 450	901 450	901 450
Actions privilégiées de sociétés canadiennes cotées	377 607	575 964	519 940	587 111
	<u>8 699 313</u>	<u>9 341 248</u>	<u>8 968 595</u>	<u>8 740 535</u>

12 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	2 218 679	2 365 461
Salaires à payer	177 424	191 279
Taxes à la consommation	22 614	29 311
	<u>2 418 717</u>	<u>2 586 051</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 36 427 \$ au 31 mars 2020 (29 311 \$ au 31 mars 2019).

13 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Solde d'ouverture	6 402 349	6 077 594
Augmentation des apports reportés de l'exercice	1 232 870	739 838
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(930 502)	(415 083)
	<u>6 704 717</u>	<u>6 402 349</u>
Tranche à être utilisés à moins d'un an	(51 500)	(111 214)
	<u>6 653 217</u>	<u>6 291 135</u>

Les apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges des exercices prochains tel que défini lors des campagnes de financement.

Fondation Santé Gatineau

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

14 - DETTE À LONG TERME

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Emprunt à terme, garanti par le « transport de revenus » en vertu du contrat intervenu entre la Fondation et le CISSS de l'Outaouais, 2,93 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 8 931 \$, échéant en mai 2020 (a) (b)	1 320 314	1 393 214
Emprunt hypothécaire, garanti par le terrain et le bâtiment dont la valeur comptable nette est de 812 491 \$, 3,74 %, remboursable par versement mensuels de capital de 3 434 \$ plus intérêts, échéant en février 2021 (a)	421 494	446 392
	1 741 808	1 839 606
Tranche échéant à moins d'un an	480 327	97 862
	1 261 481	1 741 744

(a) En vertu de la convention de crédit, la Fondation doit respecter certaines conditions et clauses restrictives. Au cours de l'exercice, sur la base des états financiers internes fournis au créancier, ces conditions et clauses restrictives sont respectées. Au 31 mars 2020, les conditions et clauses restrictives sont également respectées.

(b) Après la date de fin d'exercice, soit le 9 juillet 2020, l'emprunt a été renouvelé jusqu'en mai 2024 selon les modalités suivantes : à partir de cette date, l'emprunt sera garanti par le « transport de revenus » en vertu du contrat intervenu entre la Fondation et le CISSS de l'Outaouais, 3,29 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 8 777 \$.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices, compte tenu du renouvellement de l'emprunt à terme, s'élèvent à 480 327 \$ en 2021, à 64 789 \$ en 2022, à 66 953 \$ en 2023, à 69 190 \$ en 2024 et à 1 060 549 \$ en 2025.

15 - AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration de la Fondation a affecté des sommes totalisant 2 812 926 \$ (787 526 \$ en 2019) pour la réalisation de certains projets. Au 31 mars 2020, les affectations se détaillent comme suit :

	<u>Solde au</u>		<u>Utilisations</u>	<u>Solde</u>
	début	<u>Affectations</u>	\$	à la fin
	\$	\$	\$	\$
Réparations majeures du bâtiment	397 785	29 506		427 291
Campagne majeure reliée aux loteries et bingos	128 555			128 555
Liste de priorité	990 446	2 783 420	(1 006 993)	2 766 873
Fonds de capitalisation	600 000			600 000
	2 116 786	2 812 926	(1 006 993)	3 922 719

Fondation Santé Gatineau

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

16 - ENGAGEMENTS

Casses-croûtes et distributrices

La Fondation s'est engagée, d'après un contrat à long terme échéant le 31 mars 2022, à opérer les casses-croûtes et les distributrices de l'hôpital du secteur de Hull et du secteur de Gatineau. La Fondation s'engage à verser au CISSS de l'Outaouais la somme de 50 000 \$ par année, somme à laquelle s'ajoute les coûts de fonctionnement assumés par le CISSS de l'Outaouais.

Location, entretien, déneigement, réparations de stationnements et loterie

La Fondation s'est engagée, d'après un contrat à long terme échéant le 31 décembre 2034, à opérer tous les terrains de stationnement appartenant au CISSS de l'Outaouais. Aucun loyer direct n'est exigé du CISSS de l'Outaouais pour la durée du contrat. Par contre, les produits excédentaires sont remis au CISSS de l'Outaouais à la fin de chaque exercice.

La Fondation s'est engagée, d'après des contrats à long terme échéants entre mai 2020 et octobre 2022 pour la location d'espaces de stationnement, de service de valet et de navette et location de voiture à verser une somme de 21 129 \$. Les paiements minimums exigibles pour les trois prochains exercices s'élèvent à 11 711 \$ en 2021, 7 606 \$ en 2022 et 1 812 \$ en 2023.

La Fondation s'est engagée, d'après des contrats d'entretien, déneigement et de réparations, à verser une somme de 780 192 \$. Ces contrats échoient jusqu'en mai 2021. Les paiements minimums exigibles pour les deux prochains exercices s'élèvent à 448 808 \$ en 2021 et à 331 384 \$ en 2022.

Loterie

En vertu des exigences des différentes licences détenues auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux, la Fondation s'est engagée à respecter les conditions requises à ces demandes de licences pour les montants nets des apports qu'elle reçoit du public.

Locaux administratifs

La Fondation s'est engagée dans un bail pour ses locaux administratifs pour une somme de 184 191 \$, qui prend échéance en mars 2023. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 61 397 \$ annuellement.

Fondation Santé Gatineau

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

17 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES APPARENTÉS

Le CISSS de l'Outaouais exerce une influence notable sur la Fondation, étant donné qu'il a le pouvoir de nommer certains membres du conseil d'administration de cette dernière.

Services administratifs, locaux et autres charges

Le CISSS de l'Outaouais fournit les services du personnel administratif qui sont facturés à la Fondation au coût, incluant les avantages sociaux. Ces montants se chiffrent à 92 749 \$ pour l'exercice (91 357 \$ en 2019) et sont inclus au poste « salaires et charges sociales » de la rubrique des « activités publiques, campagnes de financement et dons » de l'Annexe A. De plus, la Fondation a versé une somme de 50 000 \$ (50 000 \$ en 2019) plus les coûts de fonctionnement de 47 613 \$ (46 486 \$ en 2019) assumés par le CISSS de l'Outaouais pour l'opération des casses-croûtes et les distributrices de l'hôpital du secteur de Hull et du secteur de Gatineau. Ces montants sont inclus au poste « charges locatives » de la rubrique des « casses-croûtes, dépanneurs, boutiques et distributrices » de l'Annexe A.

Assurances

La Fondation est assurée à même un avenant inclus dans le contrat de l'assurance du CISSS de l'Outaouais. La Fondation ne paie aucune prime pour cette assurance.

Dons au CISSS de l'Outaouais

La valeur des dons octroyés par la Fondation au CISSS de l'Outaouais est de 3 153 757 \$ (2 403 249 \$ en 2019) et inclut les éléments suivants :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Dons	1 815 375	939 760
Produits excédentaires reliés au stationnement	1 338 382	1 463 489

Stationnements

Selon le contrat intervenu entre le CISSS de l'Outaouais et la Fondation, les stationnements sont fournis gratuitement jusqu'en décembre 2034 (note 16). Toutefois, les frais d'exploitation nécessaires à l'exécution du contrat sont à la charge de la Fondation.

Ces opérations ont été effectuées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

Fondation Santé Gatineau

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

18 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, exception faite des placements en actions ordinaires de sociétés cotées. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les promesses d'apports à recevoir, les placements en actions privilégiées de sociétés cotées et les comptes clients et autres créances étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation.

Risque de marché

Les instruments financiers de la Fondation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités d'investissement et de financement :

Risque de change

La Fondation réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle de transactions de vente et d'achat de placements libellés en dollars américains. La Fondation est exposée au risque de change en raison de l'encaisse et des placements libellés en dollars américains. Au 31 mars 2020, les actifs financiers libellés en devises représentent de l'encaisse totalisant 27 065 \$ (22 101 \$ au 31 mars 2019) et des placements totalisant 674 439 \$ (700 234 \$ au 31 mars 2019).

Risque de taux d'intérêt

Les titres à revenus fixes à court et à long terme ainsi que l'emprunt à terme et l'emprunt hypothécaire portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Fondation au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Risque de prix autre

La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison des placements en actions ordinaires de sociétés cotées étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Fondation Santé Gatineau
Notes complémentaires
 au 31 mars 2020

19 - REDISTRIBUTION DES CHARGES

Certaines charges de fonctionnement général ont été ventilées comme suit :

	<u>Intérêts et frais bancaires</u>	<u>Honoraires professionnels</u>	<u>Salaires et charges sociales</u>	<u>Frais de fonctionnement</u>
	\$	\$	\$	\$
Frais d'administration	4 293	2 693	286 819	56 551
Casses-croûtes, dépanneurs, boutiques et distributrices	5 907	4 490	370 967	9 263
Stationnements	10 200	13 669	367 232	4 423
Activités publiques, campagne de financement et dons	2 542		311 440	21 321
	<u>22 942</u>	<u>20 852</u>	<u>1 336 458</u>	<u>91 558</u>

Fondation Santé Gatineau

Annexe A

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

				2020	2019
	Stationnement	Casses- croûtes, dépanneurs, boutiques et distributrices	Activités publiques, campagne de financement et dons	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	4 406 299	2 206 511	1 702 715	8 315 525	7 987 566
Charges					
Salaires et charges sociales	863 553	826 720	422 011	2 112 284	2 003 469
Honoraires de gestion	675 000			675 000	675 000
Achats		1 024 650		1 024 650	981 441
Charges locatives	81 008	97 613		178 621	169 399
Fournitures et autres frais de bureau	49 421	55 821		105 242	116 077
Entretien et réparations	1 090 063	7 059	12 216	1 109 338	1 263 892
Honoraires professionnels	23 392	4 848		28 240	61 144
Frais d'activités et prix de loterie			296 295	296 295	275 648
Télécommunication et sécurité	3 642	4 516	6 140	14 298	15 611
Communication, publicité et reconnaissance		1 833	150 723	152 556	76 467
Amortissement des immobilisations corporelles	156 735	20 215		176 950	253 450
Intérêts sur les dettes long terme	43 197			43 197	44 535
Intérêts et frais bancaires	50 558	18 351	10 421	79 330	65 288
Divers	11 911	5 259	20 178	37 348	37 882
Frais de surveillance, navette et valet		739		739	357
	3 048 480	2 067 624	917 984	6 034 088	6 039 660
	1 357 819	138 887	784 731	2 281 437	1 947 906

Fondation Santé Gatineau

Annexe B

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<i>PRODUITS NETS DE LOCATION</i>		
Produits de location	304 487	303 800
Frais de location		
Entretien des immeubles	23 857	75 250
Chauffage et énergie	37 675	44 623
Taxes	69 889	60 750
Assurances	4 968	4 743
Honoraires professionnels	564	1 712
Intérêts sur la dette à long terme	16 307	15 630
Amortissement des immobilisations corporelles	34 046	34 095
	187 306	236 803
	117 181	66 997
